

Méthodologie de classification de sites
d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du
paysage

Rapport préparé par :
Éric Forget, ing.f., M.Sc.



Présenté à
TGIRT de l'Outaouais

Version finale
18 novembre 2016

Introduction

Ce rapport vise à décrire la méthodologie développée pour évaluer la sensibilité au niveau du paysage des différents secteurs d'intérêt en Outaouais. La méthodologie proposée est une adaptation régionale de l'outil d'aide à la décision développée par Josée Pâquet et al. (2006). Elle a été développée de façon à être équitable pour toutes les parties prenantes et de façon à être le moins subjective possible. Un effort a aussi été fait pour baser la méthodologie sur les données les plus couramment disponibles par l'ensemble des organismes.

Il est important de maintenir la qualité visuelle des secteurs d'intérêt afin de préserver leur attrait auprès des utilisateurs. La méthodologie développée s'applique à tous les sites, que ce soit des infrastructures d'hébergement, des sites de camping, des sites de pêche importants ou autres.

Types de sites

La méthodologie développée sert évidemment à catégoriser des sites tels que les chalets ou les sites de camping. De plus, elle a été conçue afin de permettre également l'évaluation de lacs sans infrastructure qui peuvent aussi représenter un atout important pour les entreprises fauniques ou de plein-air. Par exemple, une pourvoirie peut avoir un lac important du point de vue de l'achalandage parce que très apprécié des pêcheurs mais qui n'est bordé d'aucune infrastructure. De la même façon, une île utilisée pour le camping ou un sentier de randonnée peuvent aussi être catégorisés. De manière générale, les sentiers bordés d'une lisière boisée ne nécessitent pas de protection visuelle puisque la lisière boisée agit comme écran. Par contre, certains points tels que des points d'observation ou des ouvertures pourraient nécessiter une protection. Dans ces cas, les sites doivent être classés selon la grille. Finalement, il est important de mentionner que les sentiers de pédestre et de portage peuvent être inclus dans cette analyse mais que les sentiers destinés aux véhicules tout-terrain motorisés en sont exclus.

Évaluation des lacs ou partie de lacs

La méthode permet de caractériser chacun des sites individuellement afin d'évaluer le niveau de protection nécessaire. Par exemple, si sur un lac on retrouve trois chalets, un camping, une mise à l'eau et une baie importante pour la pêche, chacun de ces sites doivent être évalués **individuellement**. On peut également vouloir protéger un lac au complet ou bien une partie de lac qui représente un attrait important pour un organisme. Dans ce cas, le lac sera évalué selon son attrait sans tenir compte des autres infrastructures présentes sur le lac. Ces autres infrastructures doivent être évaluées séparément. Lorsqu'un lac en entier est identifié comme site à protéger, la superficie visible de partout sur le lac et son pourtour est très grande. En conséquence, les coupes pourraient être concentrés dans la partie visible à partir d'un chalet. En n'identifiant que les sites les plus importants autour d'un lac, les modalités de protection ne s'appliquent qu'à cette partie visible offrant du même coup une meilleure protection de ces sites.

Critères de classification

Cinq critères importants ont été utilisés afin d'évaluer l'importance relative des sites, soit l'attrait du produit, la quantité d'utilisateurs, la durée d'utilisation, la durée d'observation ainsi que la diversité des services. Dans les paragraphes qui suivent, une explication de chacun de ces critères est présentée. La grille d'évaluation ainsi que le pointage est présenté au Tableau 1. Étant donné le caractère subjectif du critère « Attente des utilisateurs du produit » proposé par Paquet et al. (2006), il a été décidé de ne pas inclure ce critère à la méthodologie.

Attrait du produit

L'attrait du produit est évalué en prenant en compte la provenance de la clientèle.

Quantité d'utilisateurs

En fonction de la disponibilité de l'information, la quantité d'utilisateur peut être évaluée en visites-personnes ou selon la capacité du site. S'il est possible d'évaluer selon les deux méthodes, celle donnant le nombre maximum de point peut être retenue.

Pour les parties de lac importantes à protéger, la valeur du site est évaluée en calculant le nombre de visites-personnes par hectare. Par exemple, pour une baie de 10 ha avec 200 visites-personnes par année, le ratio sera de 20 visite-personne par hectare, soit un pointage de 4,5.

Durée d'utilisation

La durée d'utilisation est déterminée en fonction du nombre de mois d'utilisation du site par la majorité des utilisateurs. Par exemple, un chalet utilisé à l'année obtiendra 6 points alors qu'une partie de lac utilisée seulement pendant l'été obtiendra un pointage de 3 points. Les sites de camping obtiendront généralement 3 points puisqu'ils sont utilisés de juin à septembre inclusivement, soit 4 mois par année. Les mois inclus dans le calcul doivent inclure au moins 5% de l'utilisation annuelle.

Durée d'observation

La durée d'observation est évaluée selon l'utilisation principale qui est faite d'un site. Par exemple, un site de camping se verra accorder un pointage de 6 points alors qu'un site de mise à l'eau obtiendra un pointage de 0,5 point.

Diversité des services

Cette catégorie vise à donner plus d'importance aux sites où des investissements importants ont été réalisés de manière à protéger cet investissement. L'importance des investissements sera évaluée en fonction du nombre d'étoile ou des services offerts.

Tableau 1. Outil d'aide à la décision pour la classification des secteurs d'intérêt

Valeur sociale = Attrait du produit				
Attrait du produit	>25% de la clientèle provenant de l'extérieur de la province. 8 points	>25% de la clientèle provenant de l'extérieur de la région. 6 points	>25% de la clientèle provenant de l'extérieur des municipalités immédiates. 4 points	Clientèle majoritairement locale. 2 points
Fréquentation = Quantité d'utilisateurs + Durée d'utilisation + Durée d'observation				
Quantité d'utilisateurs	>2000 visites-personnes, ou capacité de 40 personnes	>750 visites-personnes, ou capacité 15 personnes	>250 visites-personnes, ou capacité 5 personnes	>100 visites-personnes, ou capacité de 2 personnes. Quai, mise à l'eau
	Partie de lac : >30 visites-pers. / ha 6 points	Partie de lac : >12 visites-pers. / ha 4.5 points	Partie de lac : >5 visites-pers. / ha 3 points	Partie de lac : >2 visites-pers. / ha 1 point
Durée d'utilisation	>9 mois 6 points	>6 mois 4.5 points	>3 mois 3 points	≤3 mois 0.5 points
Durée d'observation	Sites d'hébergement ou de camping 6 points	Site de pêche ou plage 4.5 points	Point de vue ou accueil 3 points	Quai, site de mise à l'eau, ou utilisateur en mouvement 0.5 points
Importance des infrastructures et des équipements = Diversité des services				
Diversité des services	Multitude de services et commodités (4-5 étoiles) 4 points OU	Plusieurs services et commodités (3 étoiles) 3 points OU	Quelques services et commodités (2 étoiles) 2 points OU	Peu ou pas de services et commodités (0-1 étoile) 1 point OU
	<p>Faire la somme des points selon les services (maximum de 4 points) :</p> <p>1 point par service : Électricité Eau chaude courante Salle de bain intérieur Chauffage automatique Plan américain</p> <p>0.5 point par service : Éclairage propane Eau courante Salle de bain extérieur Chauffage au bois</p>			
Pour les lacs, un point peut être accordée pour ceux ayant une mise à l'eau				

Tableau 2. Classes de sensibilité des sites d'intérêt et des paysages associés

Classes	Sensibilité
23 à 30 points	Très élevée
21,1 à 22,9 points	Élevée
16 à 21 points	Modérée
13 de 15,9 points	Faible

Les sites avec un pointage de moins de 13 points ont une sensibilité trop faible pour avoir une protection autre que celle du RADF.

Évaluation des sites

Dans le cadre de ce projet, les représentants des groupes fauniques ont fourni les données complètes pour 264 sites. Le nombre de site selon le pointage obtenu est présenté à la Figure 1. Cette évaluation a été faite selon notre compréhension des données fournies et pourrait être révisée si des informations complémentaires sont fournies.

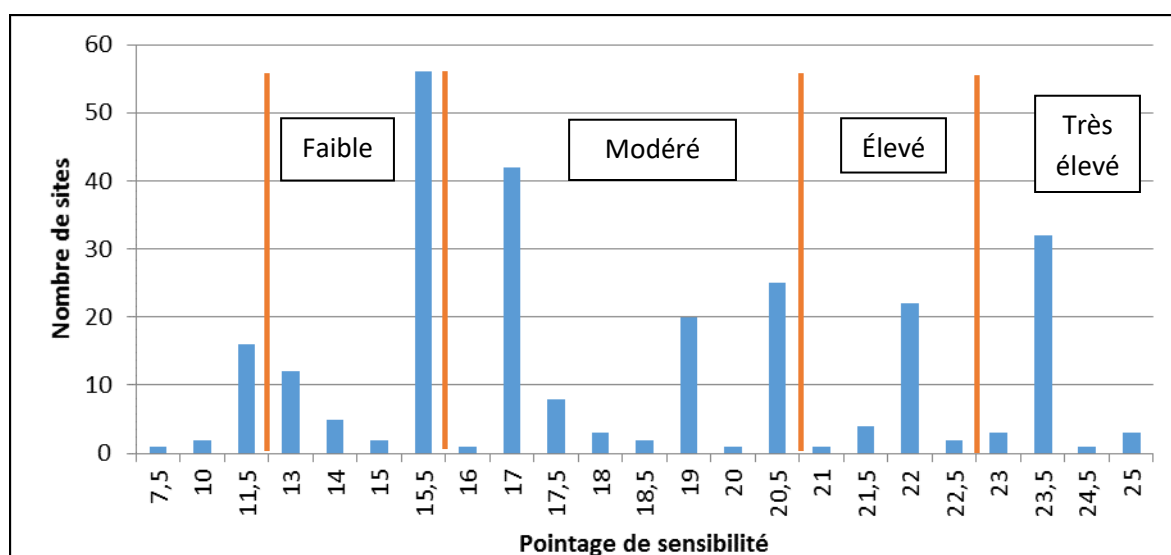


Figure 1. Nombre de sites selon le pointage de sensibilité obtenu

Conclusion

La méthodologie présentée dans ce document a été développée et raffinée grâce aux commentaires des intervenants de l'Outaouais. Il s'agit d'une première ébauche dont certains seuils et critères pourraient être revus au cours des prochaines années.

Références

Pâquet, J., 2003. Outil d'aide à la décision pour classier les secteurs d'intérêt majeur et définir les stratégies d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 15 p. [En ligne.] <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/outil-decision.pdf>

Annexe 1.

Données demandées aux partenaires

Attrait du produit	Clientèle 1- >25% provenant de l'extérieur de la province 2- >25% provenant de l'extérieur de la région 3- >25% provenant de l'extérieur des municipalités immédiates 4- Clientèle locale
Quantité d'utilisateur	Quantité annuelle ou capacité
Durée d'utilisation annuelle	Nombre de mois
Durée d'observation en fonction de la description	Type d'infrastructure (ex: accueil, chalet)
Liste des services offerts ou nombre d'étoiles	Liste des services
Pour les lacs (présence d'une mise à l'eau)	oui/non
Superficie du lac sous analyse	Superficie en ha

Annexe 3- Exemples de sites pour les quatre classes de sensibilité.

Site classé très élevé

Chalet le Domaine 1 (RFLV)

Produit d'appel publicisé hors-région: 6 points

Capacité de 6 personnes : 3 points

Durée utilisation de 6 mois par an : 4,5 points

Durée observation – site d'hébergement: 6 points

Services - Douche, toilette, système d'éclairage (solaire-propane), poêle-frigo (propane), eau (généralement potable) et système de chauffage: 4 points

TOTAL: 23,5 points

Site classé élevé

Camping David (ZEC Pontiac)

Produit d'appel publicisé hors-région: 6 points

Nombre d'utilisateurs - 1884 personnes : 4.5 points

Durée utilisation entre 3 et 6 mois : 3 points

Durée observation – site d'hébergement: 6 points

Nombre de services – 4 : 2 points

TOTAL: 21,5 points

Site classé modéré

Camping pour canot-camping Lac Écho (RFPL)

Produit d'appel publicisé hors-région: 6 points

Capacité de 4 personnes : 1 points

Durée utilisation de 3 à 6 mois par an : 3 points

Durée observation – site d'hébergement: 6 points

Services – point d'eau, bloc sanitaire (sans douche), location d'équipement, vente de bois: 1 point

TOTAL: 17 points

Site classé faible

Site de pêche, la des Baies 1 (RFLV)

Produit d'appel publicisé hors-région: 6 points

Quantité d'utilisateurs – 308 : 1 points

Durée utilisation de 4 mois par an : 3 points

Durée observation – site de pêche: 4.5 points

Services - aucun: 1 point

TOTAL: 15,5 points